

**Séance**  
le 23 mars 2017 - ORLÉANS  
au Centre des conférences  
de 10h à 13h.

Orléans, le 15 mars 2017

## Comité de bassin Loire-Bretagne : séance plénière le 23 mars 2017



Lors de sa première séance plénière de l'année 2017, le 23 mars prochain, à 10 h, le comité de bassin se réunira pour examiner le projet de plan de d'adaptation au changement climatique du bassin Loire-Bretagne. Il rendra également son avis sur deux projets de schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) : le Sage Baie de Lannion (Côtes d'Armor) et le Sage Lignon du Velay (Haute-Loire).

Le comité de bassin a engagé en 2016 la rédaction d'un plan de bassin d'adaptation au changement climatique. Les membres du comité de bassin devront se prononcer sur ce projet de plan, en vue d'une large consultation qui se déroulera du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Afin d'enrichir la réflexion sur le sujet, **une table-ronde se déroulera à l'issue de la séance plénière, de 12 h à 13 h, présidée par Joël PELICOT, président du comité de bassin.**

Interventions :

- *Place de l'agriculture pour l'adaptation au changement climatique* : intervention conjointe des chambres d'agriculture et des groupes de recherche en agriculture biologique du bassin Loire-Bretagne,
- *Enjeux sanitaires du changement climatique pour la ressource en eau* : intervention de Christophe CORBEL, de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

### L'agence de l'eau Loire-Bretagne et son comité de bassin

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 8 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 000 communes et 12,7 millions d'habitants. Présidé par Joël Pélicot, le comité de bassin compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'État.

*Dans le cadre des mesures de sécurisation des lieux publics, les journalistes qui souhaitent suivre les travaux du comité sont invités à se signaler auprès de : [catherine.bernard@eau-loire-bretagne.fr](mailto:catherine.bernard@eau-loire-bretagne.fr)*

Contact presse :

Catherine BERNARD & Fabienne JANVOIS - 02 38 51 73 11

[catherine.bernard@eau-loire-bretagne.fr](mailto:catherine.bernard@eau-loire-bretagne.fr)

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

